

## Histoire d'eau

Itinéraire pédestre et VTT

Circuit en boucle de 8,8 km, dénivelé 353 m

Stationnement et départ de la randonnée près de l'église de Saint-Just.

Balisage jaune



Un circuit varié avec des paysages très changeant, un magnifique panorama depuis St-Just en surplomb de la vallée de la Dore et un patrimoine vernaculaire riche en moulins, ponts et lavoirs.

Départ - De l'église, emprunter la rue qui descend jusqu'aux dernières maisons. Continuer tout droit, la rue devient chemin. Passer à gauche de la station d'épuration et rejoindre la D251. La traverser et descendre les escaliers. Poursuivre sur le chemin pentu, obliquant à gauche sur 200 m. Traverser de nouveau la D251, pour prendre en face le chemin en forte pente qui descend D jusqu'au moulin d'Issartier. Passer le pont et remonter par le chemin principal jusqu'à la D205. La traverser et monter la petite route en face jusqu'au village d'Issartier.

1 - Traverser le village, et avant les dernières maisons du village, obliquer à droite sur le chemin. Continuer toujours sur ce chemin principal menant jusqu'à Plagne. Traverser le village et, au lavoir, emprunter la route à gauche.

2 - À l'intersection, continuer tout droit, ignorer le chemin à droite et toujours en montant, obliquer à droite et ignorer les 2 chemins à gauche. Toujours sur le large chemin, ignorer un 1er chemin à gauche, puis un 2ème à droite et enfin un troisième à gauche. Obliquer ensuite à droite en laissant le large chemin pour redescendre à Chassagnolles. Tourner à gauche, traverser le village, et au centre du village, tourner à droite pour rejoindre la D205.

3 - La traverser et prendre la route en face puis tout de suite à droite sur le chemin. Au niveau d'un autre chemin, continuer en face jusqu'à Chaillargues. À la route, tourner à droite puis à la seconde route à gauche. À l'intersection suivante, tourner à droite puis à la fourche continuer en face sur un chemin descendant au ruisseau du Cros et de Baffie à côté du moulin des Planches.

4 - À l'intersection, continuer tout droit en gardant le même chemin. Traverser les deux ruisseaux, à la patte d'oie, prendre à gauche, puis à la seconde patte d'oie, monter à droite sur le chemin raide et rejoindre la D251. L'emprunter à gauche puis prendre la première route à droite pour rejoindre le bourg de St-Just.

Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Environnement : A la campagne, En forêt